

Lettre à l'attention de

Monsieur Ali CHAOUI, directeur centre de vie PASSErAILE MAGNY
Monsieur Ronald MAIRE, directeur régional Ile de France Fondation OVE
Monsieur BERTHUY, Directeur Général Fondation OVE
Monsieur Michel EMET, Président Fondation OVE

Copie à

Céline PERIAC, cheffe de service soins centre de vie PASSErAILE MAGNY
Laiet BEAUVAIS, cheffe de service Socio-éducatif centre de vie PASSErAILE MAGNY
Association PASSErAILE

Magny, le 19 mai 2023

Objet : condition de vie centre de vie PASSErAILE Magny

Messieurs,

Par ce courrier, nous aimerions vous faire part des difficultés que nous rencontrons de plus en plus souvent au centre de vie PASSErAILE, ce qui dégrade fortement notre vie quotidienne et notre santé physique et psychique.

Nous sommes de plus en plus fréquemment levés tardivement et prêts régulièrement à 11h30 seulement, du fait du manque de personnel titulaire car il y a de plus en plus d'intérimaires nouvelles qui ne connaissent pas le handicap.

Du coup les professionnels titulaires prennent du temps pour leur expliquer comment nous accompagner, ce qui provoque des retards dans leur travail et de la fatigue.

Cela a des répercussions sur notre vie quotidienne, sur notre santé et sur la qualité de notre prise en charge. Le fait de rester allongés pendant plus de 12h provoque des douleurs, voire des escarres.

Lorsque nous sommes levés tardivement certains d'entre nous urinent sur eux alors qu'habituellement ils n'ont aucun problème pour se retenir.

Du fait de levers tardifs, certains d'entre nous ne peuvent pas toujours petit-déjeuner et n'ont pas toujours leur traitement du matin car le repas est à 12h.

Le fait de commencer sa journée à 11h30 nous pousse aussi à renoncer à participer à toute activité matinale (réunion associative, activité sportive ou culturelle, visite d'amis, etc.).

Lorsque l'on sonne pour appeler les professionnels, pour aller aux toilettes, pour nous donner à boire ou pour tout autre chose, le temps d'attente pour que les professionnels viennent répondre est de plus en plus long.

Cela est angoissant et insécurisant car on ne sait pas si notre appel a été pris en compte, on ne sait pas dans combien de temps les professionnels vont pouvoir intervenir.

De plus, en particulier la nuit, certains professionnels refusent parfois de répondre à nos demandes.

C'est également de plus en plus compliqué de mettre en œuvre les fiches actions proposées par les résidents.

Il est compliqué d'être accompagné dans son projet de vie de manière régulière par manque de temps des professionnels.

Nous devons de plus en plus nous contenter de satisfaire nos besoins vitaux et encore quand cela est fait dans de bonnes conditions.

Le secret professionnel n'est pas toujours respecté.

Certains professionnels racontent des choses sur la vie privée et d'ordre médical de certains résidents à d'autres résidents. Est-ce normal ??? Si vous souhaitez des faits précis nous pouvons vous en donner.

Tous les faits évoqués sont de la non-bien-traitance, on peut même parler de maltraitance.

Les conditions de vie au centre de vie PASSErAILE Magny ne respectent plus la philosophie initiale du projet PASSErAILE.

À l'origine du projet, nous étions acteurs dans toutes les instances existantes au sein de l'établissement. Le centre de vie PASSErAILE était plus axé vers l'extérieur. Nous pouvions facilement faire des sorties, accompagnées de professionnels.

Avant nous pouvions être accompagnés à nos rendez-vous médicaux facilement.

Aujourd'hui, pour la majorité d'entre nous, nous devons aller à nos rendez-vous médicaux seuls la plupart du temps ou nous devons démontrer que cela est vraiment nécessaire.

Aujourd'hui, lorsqu'un résident va aux urgences, dans la plupart des cas, il n'est pas accompagné même lorsqu'il en fait explicitement la demande, alors que c'est un environnement anxiogène dans lequel les résidents ont besoin d'être accompagnés pour être rassurés et pour que l'on explique comment les prendre en charge.

Tout ce qui dit dans ce courrier va à l'encontre de la politique actuelle où les personnes en situation de handicap doivent être considérées comme des citoyens de plein droit, doivent être actrices et doivent pouvoir mener une vie la plus inclusive possible.

Nous tenons à préciser que ce courrier n'a pas pour objectif de remettre en cause le travail ou l'investissement des professionnels mais d'alerter sur la dégradation de nos conditions de vie.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous porterez à notre courrier.

Sans réponse de votre part d'ici 15 jours, nous ferons une lettre ouverte et nous préviendrons les personnes compétentes.

Veillez agréer, Messieurs nos salutations distinguées,

Joelle BENSAMOUN

Ariane CARNOT

Arthur COLINS

Fanny FRANCIS

Astrid KEMPF

Benoit LAURENT

Mélanie NIAULT

Lauréine SUTTER

Résidents du Centre de Vie PASSErAILE

Olivier BRIANT

Clémence CAYEUX

Auréli DE PRIL

Soumalia GAKOU

Mohamed LAKHBA

Tiphaine LEROY

Adèle POIRIER

Steven CALLEGARI

Clément CHANOIT

Nicolas FERRER

Jonathan HESSLOEHL

Erwan LANNOT-BRUNO

Stéphane MARCHAND

Florent SION